

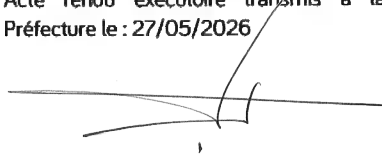
PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
21	2

Date de convocation
06/05/2026

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 27/05/2026

Acte affiché le : 27/05/2026

Titulaires présente.s votant.e.s : Marguerite BLEUZEN, Tugdual BRABAN, Brendan RIOU, Jean-François SARREAU, Julie CLOAREC, Rollande LE BORGNE, Sandra LE NOUVEL, Jérôme LEJART, Jean-François DUMONTEIL, Gaëtan PEYREBESSE, Yvan RICHARD, Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Alexandra FRAYSSE, Patrick URIEN, Benoît BERNY, Myriam CHENAIS, Paul COZIC, Jean-Charles LOHÉ, Michel MORVANT, Sébastien WACRENIER

Titulaires votant.e.s excusé.e.s :  
Catherine BOUDIAT, Renée COURTEL

Suppléant.e.s présente.s votant.e.s :  
Magalie CORGNIEC, Liliane VAILLANT

L'An deux mille vingt-six, le 13 mai s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Paul COZIC.

CS-2026-11	Installation du Comité Syndical
------------	---------------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et suivants ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2016 portant création du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural - PETR - du Pays du Centre Ouest Bretagne ;

Vu l'article 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les Statuts dudit Syndicat arrêtés par le Préfet des Côtes d'Armor en date du 20 septembre 2017,

Vu les délibérations:

- du 30 avril 2026 de la communauté de communes de Haute Cornouaille
- du 30 avril 2026 de la communauté de communes du Kreiz Breizh
- du 28 avril 2026 de Monts d'Arrée Communauté
- du 30 avril 2026 de Poher Communauté
- du 30 avril 2026 de Roi Morvan Communauté

portant désignation de leurs délégués respectifs au sein du Comité Syndical du PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne ;

Après que M. Paul COZIC, le plus âgé des membres titulaires, ait procédé à l'appel nominal des délégués désignés, conformément à l'article 9.1 des statuts du PETR ;

**Le comité syndical se déclare installé comme suit :**

EPCI	Comité syndical	Suppléants
<b>Communauté de Communes de HAUTE CORNOUAILLE</b>	Marguerite BLEUZEN Tugdual BRABAN Brendan RIOU Jean-François SARREAU	Yvon COQUIL Loïc PICHERIT
<b>ROI MORVAN COMMUNAUTÉ</b>	Benoit BERNY Myriam CHENAIS Renée COURTEL Paul COZIC Jean-Charles LOHE Michel MORVANT Sébastien WACRENIER	Gilles BERNARD Claudine CORFDIR Jean-Luc GUILLOUX Liliane VAILLANT
<b>Communauté de Communes du KREIZ BREIZH</b>	Catherine BOUDIAF Julie CLOAREC Rollande LE BORGNE Jérôme LEJART Sandra LE NOUVEL	Magalie CORGNIEC Christophe DE QUELEN Guillaume ROBIC
<b>POHER COMMUNAUTE</b>	Dominique COGEN Daniel COTTEN Alexandra FRAYSSE Patrick URIEN	Paul BOUSSARD Viviane MOISAN
<b>Monts d'Arrée Communauté</b>	Jean-François DUMONTEIL Gaëtan PEYREBESSE Yvan RICHARD	Jean-Yves CRENN Eric PRIGENT

- M. Paul COZIC déclare les membres du Comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.
- Le comité syndical prend acte de l'installation du nouveau comité syndical.

Le Président de séance  
M. Paul COZIC

